

**Philippe CHRISTOPHE**  
*Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées*  
**76, rue Saint Jean**  
**31130 BALMA**

Tél : 05.62.57.33.00

Mail : philippe-christophe@aopca.com

---

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX**  
**25 rue Fresnel**  
**19100 BRIVE**

**DOSSIER ANNUEL**  
**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**



# Philippe CHRISTOPHE

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées

76, rue Saint Jean

31130 BALMA

Tél : 05.62.57.33.00

Mail : philippe-christophe@aopca.com

---

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

25 rue Fresnel

19100 BRIVE

RNA : W191002657

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

A l'assemblée générale de l'association Les Donneurs de Voix

#### Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale en date du 23 septembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

***Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.***

#### Fondement de l'opinion

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne : l'application de la comptabilisation selon la méthode de trésorerie et la compilation des flux financiers des différentes bibliothèques dans les comptes sociaux de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux actionnaires.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires.**

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

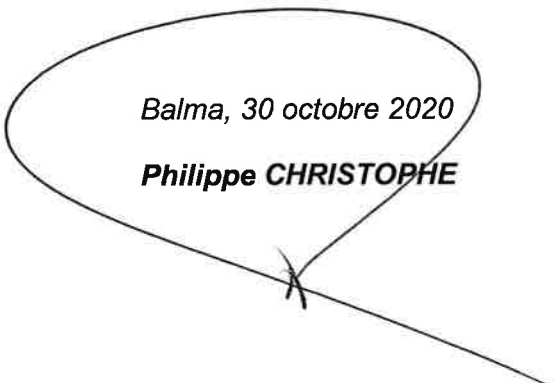
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systematiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



*Balma, 30 octobre 2020*

**Philippe CHRISTOPHE**



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	218 136	208 276	9 860	8 925	935	10.48	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	2 833	2 833	0	468	468	100.00	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	13 168		13 168	13 168			
	Constructions	461 561	300 534	161 027	176 948	15 920	9.00	
	Installations techniques, matériel et outillage	1 215 679	1 146 489	69 190	77 285	8 095	10.47	
	Autres immobilisations corporelles	2 169 050	1 859 599	309 451	320 163	10 712	3.35	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes	30 704		30 704	26 547	4 157	15.66	
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	15		15	15				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	28		28	28				
Prêts								
Autres immobilisations financières	4 920		4 920	5 220	300	5.75		
<b>Total II</b>	<b>4 116 094</b>	<b>3 517 730</b>	<b>598 364</b>	<b>628 768</b>	<b>30 403</b>	<b>4.84</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	179 744		179 744	196 216	16 472	8.39	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés				270	270	100.00	
	Autres créances	48 129		48 129	47 484	645	1.36	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	872 059		872 059	781 016	91 044	11.66		
Disponibilités	3 041 335		3 041 335	3 134 399	93 065	2.97		
Charges constatées d'avance (3)	26 370		26 370	35 631	9 260	25.99		
<b>Total III</b>	<b>4 167 638</b>		<b>4 167 638</b>	<b>4 195 016</b>	<b>27 379</b>	<b>0.65</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>8 283 732</b>	<b>3 517 730</b>	<b>4 766 002</b>	<b>4 823 784</b>	<b>57 782</b>	<b>1.20</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**Philippe CHRISTOPHE**  
Commissaire aux Comptes  
76, Rue St Jean  
31130 BALMA  
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	12	Ecart N / N-1		
				Exercice N-1 31/12/2018	12	Euros
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 672 092		3 601 131	70 962	1.97
	<b>Réserves</b>					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	756 443		752 993	3 450	0.46
	Report à nouveau					
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	29 322		52 336	23 014	43.97
	Subventions d'investissement	154 249		177 546	23 297	13.12
	Provisions réglementées					
	<b>Total I</b>	4 612 106		4 584 005	28 101	0.61
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	<b>Total III</b>					
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit					
	Concours bancaires courants					
	Emprunts et dettes financières diverses					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34		32	2	6.27	
Dettes fiscales et sociales	12 011		13 377	1 366	10.21	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	48 959		99 719	50 760	50.90	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	92 892		126 650	33 759	26.65
	<b>Total IV</b>	153 896		239 779	85 883	35.82
	Ecart de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		4 766 002		4 823 784	57 782	1.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	101 974		101 974	124 376		22 402	18.01
Production vendue de biens							
Production vendue de services	94 205		94 205	114 794		20 589	17.94
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	196 178		196 178	239 170		42 991	17.98
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			229 299	238 509		9 211	3.86
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			630 940	639 336		8 397	1.31
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 056 417	1 117 015		60 598	5.43
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			155 515	233 110		77 595	33.29
Variation de stock (marchandises)			15 138	64 238		49 100	76.43
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			620 171	667 091		46 919	7.03
Impôts, taxes et versements assimilés			16 118	13 309		2 810	21.11
Salaires et traitements			58 587	56 470		2 117	3.75
Charges sociales			22 554	24 087		1 532	6.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			169 815	194 910		25 095	12.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 092	17 374		718	4.13
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 045 715	1 142 112		96 397	8.44
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			10 702	25 097		35 798	142.64
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			2 029			2 029	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	13 956	12 664	1 292	10.20
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 483	5 004	1 479	29.55
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	20 438	17 668	2 770	15.68
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 000		3 000	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	200	735	536	72.85
<b>Total VI</b>	3 200	735	2 464	335.13
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	17 239	16 933	306	1.81
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	25 911	8 164	34 075	417.38
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 128	7 370	757	10.28
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 620	58 325	54 705	93.79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 363	10 503	6 140	58.46
<b>Total VII</b>	16 111	76 198	60 088	78.86
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 698	8 462	765	9.03
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 882	5 059	2 177	43.03
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	10 580	13 521	2 941	21.75
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	5 531	62 677	57 147	91.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 120	2 177	57	2.62
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 092 966	1 210 882	117 916	9.74
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	1 063 644	1 158 546	94 902	8.19
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	29 322	52 336	23 014	43.97

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

# ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

## ANNEXE 2019

**Philippe CHRISTOPHE**  
*Commissaire aux Comptes*  
76, Rue St Jean  
31130 BALMA  
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

Philippe CHRISTOPHE  
Commissaire aux Comptes  
76, Rue St Jean  
31130 BALMA  
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

## **1 . PRESENTATION DES COMPTES**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

## **2 . METHODES GENERALES**

### **. Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

## **3 . CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Néant

## **4 . CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION**

Néant

## **5 ET 6 . IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

Le montant des immobilisations brutes se monte à 4 116 094 €uros.

Les amortissements pratiqués sur ces immobilisations se montent à 3 517 730 €uros.

Les modes d'amortissements pratiqués sont les suivants :

- les logiciels : 380 € TTC et plus = concession ou 3 ans, au dessous : 1 an
- les bâtiments : 25 ans
- les matériels d'enregistrement : 230 € TTC et plus = 3 ans, au dessous : 1 an
- les agencements, aménagements, installations : 380 € TTC et plus = 10 ans
- le matériel de bureau et informatique : 380 € TTC et plus = 3 ans, au dessous : 1 an
- le mobilier : 380 € TTC et plus = 10 ans, au dessous : 1 an

**Philippe CHRISTOPHE**  
**Commissaire aux Comptes**  
76, Rue St Jean  
31130 BALMA  
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

## **7. TABLEAU DES PROVISIONS**

	Provision au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **8. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant	48 129	48 129	
Charges constatées d'avance	26 370	26 370	
<b>Total Euros</b>	<b>74 499</b>	<b>74 499</b>	

<b>ETAT DES DETTES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes assimilés				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs, comptes rattachés	34	34		
Dettes fiscales et sociales	12 011	12 011		
Autres dettes	48 959	48 959		
Produits constatés d'avance	20	20		
Subventions en instance d'affectation	92 872	92 872		
<b>Total Euros</b>	<b>153 896</b>	<b>153 896</b>		

## **9 . TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES**

a) **Subventions de fonctionnement affectées**

Néant

b) **Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés**

Néant

## **10 . TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS**

Legs autorisés par l'Administration encaissés dans l'exercice : 15 458€

Ces legs ont été enregistrés ainsi en comptabilité :

Compte 1026000- Libéralités ayant le caractère d'apport : 15 458€

## 11 . TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLES	Solde au début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 517 161	56 392		1 573 553
Fonds statutaires	99 711	1 611		101 322
Subventions d'investissement /biens non renouvelables	242 727			242 727
Apport fondation Darnel	76 224			76 224
Legs	1 000			1 000
Libéralités ayant caractère d'apport	1 664 307	12 958		1 677 265
Réserves	752 993	3 450		756 443
Report à nouveau				-
Résultat comptable de l'exercice	52 336		23 014	29 322
Subventions d'investissements /biens renouvelables	177 546		23 296	154 250
<b>Total</b>	<b>4 584 005</b>	<b>74 411</b>	<b>46 310</b>	<b>4 612 106</b>

## **12 . AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

Origines		
- Bénéfice comptable	29 321,95	
- report à nouveau antérieur		
- prélèvement sur les réserves		
Affectations		
- valeur patrimoine intégré		28 035,95
- réserves		1 286,00
- fonds associatifs sans droit de reprise		

## **13 . PRODUITS A RECEVOIR**

Produits financiers	24 590
Divers	5 091
Subventions et dons	7 784
Total	<u>37 465</u>

## **14 . CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Locations mobilières	1 256
Frais postaux	2 079
Victor	18 760
Locations immobilières	760
Divers	<u>3 515</u>
Total	26 370



## **15 . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Subventions en instance d'affectation :	92 872
Divers :	20
	-----
Total	92 892

## **16 . DETAIL DES FOURNISSEURS ET AVANCES**

Factures fournisseurs dues : 34

## **17 . DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES**

a) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés payés	2 045
Charges sociales	759

b) Taxes dues

Impôts 24% sur revenus financiers 2019 :	2 122
Taxe d'habitation :	2 205

## **18 .INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Prestations gratuites 2019

- franchise postale sur toute la France : 664 507€
- Evaluation des heures effectuées par les Bénévoles  
(Le taux horaire retenu cette année est de 10.00 Euros) : 4 568 090€
- mises à disposition de locaux et matériels dans plusieurs villes : 296 513€
- Mises à disposition gratuite de personnel : 16 700€
- Dons par abandon de remboursement de frais : 112 598€



# Philippe CHRISTOPHE

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées

76, rue Saint Jean

31130 BALMA

Tél : 05.62.57.33.00

Mail : philippe-christophe@aopca.com

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

25 rue Fresnel

19100 BRIVE

RNA : W191002657

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2019

En application de l'article L.25-2 du décret du 1<sup>er</sup> mars 1985, nous portons à votre connaissance les conventions réglementées suivantes :

#### **I- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Les conventions réglementées concernent désormais les conventions passées entre :

- une association (ou personne morale de droit privée) telle que définie ci-dessus,

**ET**

- L'un de ses dirigeants, directement ou par personne interposée,

Ou une société **ou une autre association,**

**Madame Françoise CAMUSET:** Administratrice

<b>Depuis 2015 :</b> <b>Trésorière</b> Les Fenêtres Images Mairie de Nanteuil Les Meaux 14, Rue B.Brunet 77100 Nanteuil les Meaux				
--	--	--	--	--

**Madame Monique JEMBRUN:** Administratrice

<b>Depuis 2019 :</b> CHN-Coordination Handicap Normandie à Rouen				
---	--	--	--	--

**Madame Barbara LALANDE : Administratrice**

Néant				
-------	--	--	--	--

**Madame Lucette ROBARDET: Administrateur**

Néant				
-------	--	--	--	--

**Madame Claudine BARIDEAU: Administrateur**

Néant				
-------	--	--	--	--

**Monsieur Lucien JULLIAN: Administrateur**

<b>Depuis 1995</b> Mbre du conseil stratégie Le Petit Monde et l'Univers 57, bis bd Pinel 69500 Bron	<b>Depuis 2000</b> Trésorier pour nos gosses de Décines- Charpieu 2, rue Marcellin Berthelot 69150 Decines Charpieu	<b>Depuis 2005 :</b> administrateur Fondation de la Cité Rambaud 176-178 Ave Barthélémy- Bouyer 69009 Lyon		
---	--	--	--	--

**Monsieur Alain BOUDIER: Administrateur**

<b>Depuis 2019 :</b> Adm Coordinateur Handicap Normandie à Rouen				
---	--	--	--	--

**Monsieur Guy REY: Administrateur**

Néant				
-------	--	--	--	--

**Monsieur Bernard BENKEMOUN: Administrateur**

<b>Depuis 2018 –</b> Trésorier de l'Asso Tennis Club Raphelois	<b>Depuis 2017,Adm du</b> Comité d'intérêt du Village.			
--	--	--	--	--

**Monsieur Michel LE LAY: Administrateur**

<b>Depuis 2017 : Adm</b> Espace Associatif de Quimper				
---	--	--	--	--

**Monsieur René LECONTE: Administrateur**

<b>Secr2taire Lion's Club</b> de Tourcoing				
---	--	--	--	--

**Monsieur Pierre-Marie LECERF Président**

Néant				
-------	--	--	--	--

## **II- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST Poursuivie SUR L'EXERCICE.**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention ci-dessous, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT :**

- Associés concernés: Administrateurs de l'association
- Objet : Remboursement de frais de déplacement. (Liste Jointe)
- Montant : 28 007 Euros

Balma, le 20 octobre 2020

***Philippe CHRISTOPHE***



## SOMMES VERSEES AUX ADMINISTRATEURS SUR L'ANNEE 2019

NOMS	OBJET	SOMMES
BARIDEAU Claudine	Remboursements déplacements	1 001,9
BENKEMOUN Bernard	Remboursements déplacements	589,53
BOUDIER Alain	Remboursements déplacements	6 914,78
JEAMBRUN Monique	Remboursements déplacements	523,20
CAMUSET Françoise	Remboursements déplacements	865,59
LALANDE Barbara	Remboursements déplacements	39,00
LE LAY Michel	Remboursements déplacements	845,03
JULLIAN Lucien	Remboursements déplacements	1 347,10
LECERF Pierre-Marie	Remboursements déplacements	6 998,12
LECONTE René	Remboursements déplacements	2 459,52
REY Guy	Remboursements déplacements	1 544,75
ROBARDET Lucette	Remboursements déplacements	2 237,90
SILVESTRE Jean-Pierre	Remboursements déplacements	2 083,93
SMETS Guy	Remboursements déplacements	556,98
		<b>28 007,33</b>